

Intitulé de l'UE	Outils technologiques I
Section(s)	- (6 ECTS) Bachelier - Assistant de direction option Langues et Gestion - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Virginie DENOZ	75	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
E-Office I	25h	Virginie DENOZ
Informatique I	25h	Amaury SENELLE
Technique prise de notes	25h	Virginie DENOZ

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
E-Office I : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires
Informatique I : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires
Technique prise de notes : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
E-Office I : Français
Informatique I : Français
Technique prise de notes : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucun prérequis nécessaire

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité. • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédiger le courrier, faire des comptes rendus, des rapports internes et externes

- Synthétiser des documents et élaborer des dossiers
- Diffuser de l'information au sein de l'équipe
- Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au Bachelier-Assistant de direction
 - Dactylographier avec rapidité et efficacité.
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
 - Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations.

Objectifs de développement durable



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.
- 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.
- 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.
- 5.b Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.
- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant

l'exemple en la matière.

- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
- 8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en oeuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.
- 8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.
- 8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.
- 8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en oeuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Acquis

Contenu de l'AA E-Office I

- Apprentissage du clavier, de la frappe à l'aveugle à dix doigts ;
- utilisation des commandes principales de Windows et d'un logiciel de traitement de texte ;
- compréhension de la logique sous-jacente du logiciel afin de l'utiliser de manière performante ;
- développement de l'autonomie et de la créativité.

Contenu de l'AA Informatique I

- Créer et mettre en forme des tableaux
- Utilisation de calculs avec des fonctions si simples
- Utilisation de calculs avec des fonctions si imbriquées
- Présentation au moyen d'un logiciel de présentations animées

Contenu de l'AA Technique prise de notes

- Prise de notes :
 - o but, comment préparer les notes, clarifier son projet, tenir compte de la situation de communication ;
 - o comment structurer et utiliser ses notes.

· Prise de notes à l'audition :

o difficultés et techniques spécifiques, abréviations et grilles, reformulation synthétique, exercices de mise en situation, conseils méthodologiques, stratégies de lecture, travail du texte.

Méthodes d'enseignement

E-Office I : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, utilisation de logiciels

Informatique I : cours magistral, travaux de groupes, utilisation de logiciels, Exercices

Technique prise de notes : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets

Supports

E-Office I : notes de cours, notes d'exercices, Activités en ligne

Informatique I : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Technique prise de notes : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA E-Office I

LIPMANNE, Francine, *L'AZER de la dactylographie*, Bruxelles: Labor, 2005.

LIPMANNE, Francine, *Grammaire des règles typographiques et de disposition de documents*, Bruxelles : Labor, 2004

Norme belge NBN Z01-002, *Classification et frappe de documents*, 3e édition, Bruxelles: IBN, 2002. –

Aide en ligne du logiciel utilisé.

Ressources bibliographiques de l'AA Informatique I

Excel 2010 par l'exemple (ISBN : 978-2-7460-6821-6; EAN : 9782746068216)

Calc 3.3 Le tableur de OpenOffice.org et LibreOffice (ISBN : 978-2-7460-6210-8; EAN : 9782746062108)

Ressources bibliographiques de l'AA Technique prise de notes

Giraudy, Marie-Agnès et Guérin, Patrick, *De la prise de notes au compte-rendu efficace*, Paris : Chiron, 2002

Hoffbeck, Gérard et Walter, Jacques, *Prendre des notes vite et bien*, Dunod, 2009

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Examen pratique 100%

Année académique : **2023 - 2024**